



Communiqué de presse

Luc Belot
Député de Maine-et-Loire



Lundi 19 Mai 2014

Luc Belot salue l'annonce du Premier Ministre de sortir 1,8 million de ménages de l'impôt sur le revenu

Face au constat que trop de Français sont entrés dans l'impôt alors qu'ils n'auraient pas dû, le Président de la République et le Gouvernement ont décidé d'un allègement de l'impôt pour les plus modestes.

Cet allègement bénéficiera à **plus de 3 millions de ménages et permettra à 1,8 millions de ménages de ne plus être soumis à l'impôt**. Il porte sur l'impôt payé à la rentrée en septembre 2014 sur les revenus de l'année 2013.

Cette mesure concernera les Français les plus modestes, aussi bien les retraités que les salariés. Elle sera placée sous un critère de revenu.

Cette mesure va coûter 1 milliard d'euro à l'Etat : 1 milliard d'euros d'impôt en moins c'est un milliard d'euros de pouvoir d'achat en plus, pour les Français les plus modestes. La mesure sera en grande partie financée grâce à la lutte contre la fraude fiscale où l'Etat a déjà provisionné 500 millions d'euros.

Cette annonce engage la préparation d'une loi de Finances rectificative qui sera votée par le Parlement avant l'été.

Monsieur Luc Belot salue doublement cette annonce puisqu'il faisait partie des parlementaires qui souhaitent que le Gouvernement fasse un geste en faveur des petites retraites et des plus fragiles.

Exemples :

Un salarié célibataire au SMIC verra son impôt totalement annulé. Il bénéficiera d'une restitution plus importante au titre de la prime pour l'emploi, d'environ 170 euros.

Un couple de salariés avec deux enfants avec un salaire brut d'environ 3 600 € par mois (à deux) verra son impôt annulé, alors qu'il est actuellement d'environ 700 €.

Un couple de retraités percevant chacun une pension de 1 200 € verra son impôt passer d'environ 1000 € à environ 300 €.

Permanence parlementaire - 15 rue Voltaire - BP 55116 - 49051 ANGERS cedex 2 - 02 41 87 95 95 - Fax 02 41 87 16 09

126 rue de l'Université - 75007 Paris - 01 40 63 68 70 - Fax 01 40 63 53 93

www.lucbelot.net

lbelot@assemblee-nationale.fr



www.facebook.com/belot.luc



[@LucBELOT](https://twitter.com/LucBELOT)